



MOTION

DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA FÉDÉRATION FO DE LA DÉFENSE

La commission exécutive de la fédération Force Ouvrière de la Défense, réunie les 3 et 4 mars 2015, appelle les personnels civils de tous statuts, fonctionnaires, ouvriers de l'Etat et contractuels du ministère de la Défense, de la Gendarmerie nationale et des entreprises nationalisées à une grève de 24 h 00, **le jeudi 9 avril 2015**.

Depuis maintenant plusieurs années, le ministère de la Défense subit restructurations, réductions d'effectifs, fermetures d'établissements et autres réorganisations avec toutes les conséquences pour les personnels en termes de mobilité, de déroulement de carrière et de conditions de travail.

C'est dans ce contexte que les agents subissent également depuis maintenant cinq ans le gel de leur rémunération à travers le blocage du point d'indice des fonctionnaires et du bordereau de salaire des ouvriers de l'Etat.

Pour la commission exécutive, ces politiques répondent à une volonté toujours croissante de réduction des déficits, et par voie de conséquence de remise en cause de la fonction publique républicaine.

Les récents événements tragiques qui ont eu lieu dans notre pays démontrent s'il était besoin la nécessité de donner au ministère de la défense et à ses personnels les moyens d'accomplir leurs missions dans l'intérêt de la communauté nationale et pour la sécurité de tous les citoyens. Cela passe par l'arrêt des fermetures d'établissements, des restructurations et des suppressions d'emplois et par le recrutement d'agents nous permettant de soutenir les forces armées.

C'est pourquoi la commission exécutive exige l'arrêt de ces politiques d'austérité suicidaires économiquement, socialement et politiquement.

La commission exécutive appelle également les personnels à se mobiliser massivement et à participer aux manifestations qui auront lieu à Paris et dans les régions.

Paris, le 4 mars 2015